

=====

LES SURPRISES DES TIMBRES

"ROI BAUDOUIN" AVEC LUNETTES

=====

De l'excellente revue "Le monde des philatélistes" nous extrayons l'intéressant article que voici, signé Roland Leveque, membre de l'Académie de philatélie de Belgique.

Lorsque le 10 septembre 1953, parurent les trois premières valeurs (1,50 Fr, 2 Fr et 4 Fr) d'un nouveau type de timbre héliogravé d'usage courant à l'effigie royale, bien peu de collectionneurs se doutaient de l'intérêt et de la spéculation que ces "Roi Baudouin avec lunettes" susciteraient au terme de leur existence, vingt ans plus tard.

En effet, au fil des années, suivant en cela la nécessité de disposer d'une gamme fournie en différentes valeurs, les modifications de tarifs postaux, la mécanisation électronique des opérations de tri et la mise en service de distributeurs automatiques, ces timbres allaient connaître des modalités d'impression fort diverses quant à la nature du papier (ordinaire ou phosphorescent) et de présentation (en feuilles ou en rouleaux), sans compter des modifications plus ou moins accusées du dessin.

Plusieurs de ces particularités ne furent pas toujours décelées immédiatement, pour la simple raison que l'administration - puis régie - des postes ne les porta pas à la connaissance du public. Pour elle, une valeur déterminée émise au type en question ne faisait l'objet que d'un seul arrêté ministériel, quelles que fussent les différences parfois marquantes que pouvaient présenter les tirages ultérieurs.

Ne nous attardons pas trop sur les nuances différentes que l'on peut rencontrer pour une valeur déterminée, phénomène tout à fait normal lorsqu'il s'agit d'un timbre devant connaître de multiples tirages pendant un temps plus ou moins long; cela n'entraîne pas de plus-value sensible.

Une première chose à noter est la rareté que peuvent soudain acquérir des valeurs d'existence éphémère par suite d'une modification des tarifs postaux. Il en est ainsi, pour les timbres qui nous occupent des 6,50 Fr, 7,50 Fr, 8,50 Fr et 9 Fr émis entre 1958 et 1960, et dont l'impression cessa soudainement, sans avertissement de l'administration et sans qu'aucun stock n'ait pu être constitué chez les collectionneurs et les marchands. Résultat : ces quatre timbres cotent respectivement 1.800 Fr, 1.100 Fr, 460 Fr et 1.000 Fr au catalogue "Officiel" 1975.

( suite page 7 )

(Suite de la page 5)

Vers la même époque, consécutivement à l'introduction de l'automatisation du tri des correspondances, l'administration des postes mettait en service certaines valeurs des timbres "Roi Baudouin avec lunettes" imprimées sur papier phosphorescent. Beaucoup ne prirent pas garde à cette innovation, de sorte que des valeurs très courantes qui furent en vente pendant de longs mois, sont maintenant beaucoup plus rares dans leur première version de papier ordinaire que sur papier phosphorescent. Il en est ainsi, par exemple des 2,50Fr et 5Fr de 1957; du 3,50Fr de 1959; du 6 Fr et du 30Fr de 1958, du 4,50 Fr de 1962, pour n'en citer que quelques-uns.

Parmi d'autres changements intervenus, signalons les versions modifiées, en mars 1971, des 2,50 Fr et 7 Fr avec chiffres plus grands et effigie auréolée et un format d'image légèrement plus petit, au début de 1972, du 3,50 Fr vert clair.

L'imbrroglio de ces timbres allait encore se compliquer avec la création en 1961 de rouleaux de 500 à 1.000 timbres à l'usage des distributeurs automatiques. Ces rouleaux sont obtenus à partir de feuilles de 10.000 timbres, débitées en tranches verticales pour former des ensembles de 500 ou de 1.000 unités, avec au verso un N° allant de 5 à 500 ou 1.000, tous les 5 timbres. Ce N° est imprimé sur la gomme, de sorte qu'il disparaît lors du lavage. C'est pourquoi on ne les collectionne que neufs, de préférence en bande de cinq exemplaires, dont l'un porte alors nécessairement un N° de contrôle. Ils ont souvent les dents coupées ou rognées verticalement, ceci résultant de l'opération de débitage en rangées verticales de la feuille.

Le 3 Fr lilas-rose fut le premier, en 1961, à être présenté en rouleaux (sans N°) et en 1969 avec N° de contrôle tous les 5 timbres. Il fut suivi en 1970 du 3,50 Fr vert-jaune, et en 1972 du 2 Fr dans une nuance vert-bleu caractéristique et du 4,50 Fr brun en nouvelle version (grands chiffres). Le 1,50 Fr gris-noir a lui aussi été émis en rouleaux.

Des observateurs perspicaces ne tardèrent pas à remarquer que les timbres en rouleaux n'étaient pas identiques à ceux émis en feuilles; ils présentent en effet des différences minimes, mais perceptibles, notamment dans la forme des chiffres et de la lettre F. Ils constituent donc des types distincts qui sont repris dans le catalogue "Officiel" 1975 dans la rubrique "Timbres rouleaux" page 139.

( à suivre )

LES SURPRISES DES TIMBRES  
"ROI BAUDOUIN" AVEC LUNETTES

(suite)

Les choses se corsèrent lorsqu'on apprit qu'il avait été débité occasionnellement des feuilles de 60 exemplaires du 3 Fr (6 de haut x 10 de large, sans bordures supérieure ni inférieure), qui ne pouvaient qu'être des fragments de feuilles de 10.000 exemplaires imprimées pour la confection des rouleaux, étant donné que les feuilles normales ne comportent que 50 timbres (5 en hauteur x 10 en largeur) avec marges des quatre côtés. Cela s'est reproduit au début d'octobre 1973 où, pendant quelques jours le bureau de Bruxelles 1 a vendu des feuilles de 60 du 2 Fr vert-gris; 3,50 Fr vert-clair et 4,50 Fr brun. Comme les numéros de contrôle ne sont appliqués au verso des timbres que lors de la confection des rouleaux, il faut donc pour la collection une bande verticale de six timbres pour faire la preuve qu'elle provient d'un fragment de feuille de 10.000.

On constate, une fois de plus, que le "petit" timbre d'usage courant peut réserver bien des surprises, car certaines des valeurs en question se traitent déjà jusqu'à 20 fois leur faciale !

Nous n'avons pas, dans les notes qui précèdent, la prétention d'avoir épuisé le sujet. Nous avons voulu attirer l'attention des amateurs sur ce type en voie de disparition puisqu'un nouveau, gravé cette fois, dû au médailleur Elström, est maintenant utilisé pour la série d'usage courant à l'effigie du Roi Baudouin.

Extrait du "Monde des philatélistes" de janvier 1974.

Roland LEVEQUE  
membre de l'Académie de philatélie de Belgique